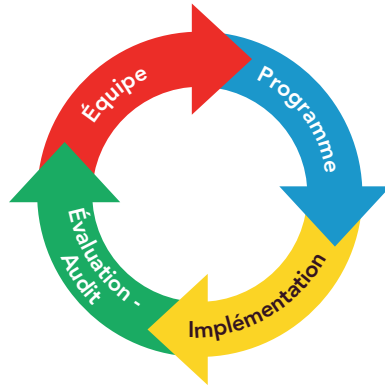


Ce livret pratique est établi par le **Groupe francophone de Réhabilitation Améliorée après Chirurgie** (GRACE) pour aider les établissements désireux d'implémenter les programmes de **réhabilitation améliorée en chirurgie** (RAC) dans la pratique courante. Il s'agit d'inciter le patient à être un acteur actif de sa prise en charge. L'objectif pour chaque type d'intervention est de définir « un chemin clinique ».

## AVANT DE COMMENCER

Une évaluation rétrospective des derniers patients opérés est utile avant l'implémentation, pour identifier les éventuels points à améliorer. Il est recommandé de parcourir le site internet de GRACE [www.grace-asso.fr](http://www.grace-asso.fr), pour s'imprégner des principes de la RAC. Les protocoles détaillés de réhabilitation améliorée pour différentes spécialités et différents organes sont disponibles dans la rubrique « **espace adhérent** ».





## LES INDISPENSABLES

### L'équipe de soins

Elle est constituée des représentants de tous les intervenants potentiels : au minimum d'un anesthésiste, un chirurgien, un personnel paramédical (une infirmière) et, selon la spécialité et le contexte, la participation d'un physiothérapeute, nutritionniste, diététicien, gériatre. L'apport d'un cadre administratif est essentiel.

### Le programme de RAC

Il peut être soit un protocole GRACE, soit un protocole local validé par toute l'équipe adapté à la spécialité en question. Il devra préciser les modalités organisationnelles, le circuit du patient, le suivi après le retour à domicile et les contacts (téléphone, SMS et/ou internet). Ce programme devra aussi préciser les modalités des pratiques médicales et paramédicales et une éducation thérapeutique du patient.

### L'implémentation

Elle concerne le programme de RAC au quotidien, et doit se faire progressivement en intégrant les éléments au fur et à mesure de l'expérience acquise.

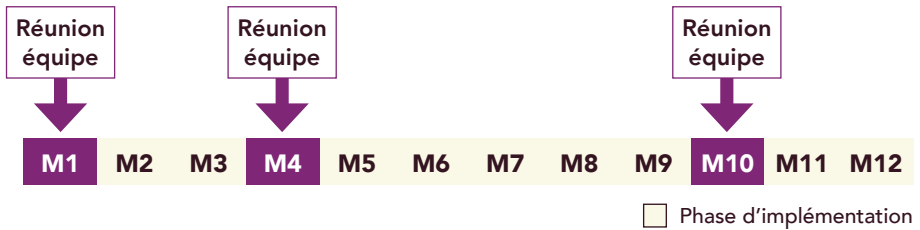
### L'évaluation - Audit

Elle est recommandée (systématique pour les Centres labellisés GRACE) dans le cadre d'une auto-évaluation de l'équipe afin d'améliorer l'implémentation. Il existe un grand nombre de marqueurs possibles, il est important au minimum d'utiliser ceux proposés par GRACE qui permettent aussi une hétéro-évaluation : [www.grace-asso.fr](http://www.grace-asso.fr), onglet Logiciel d'audit.

## CALENDRIER DE LA PREMIÈRE ANNÉE

La première étape est une rédaction d'un protocole de RAC, partagée par toute l'équipe à la faveur d'une ou deux réunions.

Le calendrier proposé par GRACE est le suivant (M = mois) :



**Une première réunion multidisciplinaire de lancement** afin de présenter le projet (incluant un document d'éducation thérapeutique) à l'ensemble de l'équipe dont les cadres administratifs. Elle sera suivie d'une première phase d'implémentation pratique avec recueil de l'application dans la pratique courante des éléments du programme.

M1

**Une deuxième réunion d'évaluation** de la mise en place du programme et surtout des freins afin d'en discuter et de les lever. Ensuite, une phase d'implémentation pendant 6 mois avec un audit local ou dans le cadre de la **base de données GRATUITE « GRACE-AUDIT »**.

M4

**Une troisième réunion** est faite avant la fin de la première année afin d'optimiser le programme et appliquer les derniers éléments qui peuvent sembler difficiles à mettre en œuvre.

M10

## ESPRIT D'ÉQUIPE

Dans toutes les phases d'implémentation, la **communication** au sein de l'équipe est essentielle, quelle que soit la spécialité et quel que soit le corps de métier. Cette communication permet de lever les derniers freins, et à chaque membre de l'équipe de s'approprier le programme de RAC.

Le principe même de cette approche est de transformer **une équipe d'experts** en « **une équipe experte** ». Le rôle du patient est aussi essentiel. L'information préopératoire par différents moyens (orale, écrite, vidéo, site internet) permet d'obtenir l'adhésion du patient. **Il devient ainsi un membre de l'équipe et acteur de ses soins.**

## RÔLE DE GRACE

Le Groupe GRACE se tient à la disposition de toute équipe voulant **implémenter un programme de RAC** pour l'aider par différents moyens :

- Présence physique d'un membre du Groupe à la première ou deuxième réunion locale
- Mise à disposition de protocoles détaillés pour chaque type d'intervention
- Mise à disposition d'un diaporama dans le cadre d'un « KIT GRACE » incluant un manuel sur l'implémentation
- Labellisation de Centres GRACE régionaux pouvant aider les établissements dans leur processus d'implémentation
- Conseils pratiques via la messagerie du site internet

Le Groupe labellise aussi des « **Centres GRACE** ». Ces Centres doivent satisfaire un cahier des charges précis, disponible sur le site [www.grace-asso.fr](http://www.grace-asso.fr). Le label est donné pour un an renouvelable. Le rôle de chaque Centre GRACE est, grâce à son expertise, **d'aider les établissements voisins à mettre en place les programmes de RAC.**

Les partenaires industriels de GRACE, en leur qualité de **partenaires GOLD** peuvent être mis à contribution par les Centres GRACE afin de leur apporter tout soutien pour l'organisation de **réunions ou ateliers régionaux ou locaux**, auxquels peuvent participer les équipes voulant mettre en place des programmes de RAC.

La liste des partenaires Gold est disponible sur le site [www.grace-asso.fr](http://www.grace-asso.fr).